

Bulletin municipal d'information



DRUMMONDville

Volume 23, numéro 7 Octobre 2011



Le nouveau parc sportif Marchand



Un partenariat gagnant!

détails en page 3

Photo : Dominic Villeneuve

La Maison des arts Desjardins Drummondville prend vie

texte en page 5



Photo : François Pinard

Dans ce numéro

- > Développement durable et environnement, pages **6 et 7**
- > L'Halloween approche!, page **8**
- > Le Programme de soutien aux athlètes d'élite fait des heureux, page **10**
- > Nouveaux immigrants reçus à l'hôtel de ville, page **11**
- > À l'affiche à la Maison des arts Desjardins Drummondville, page **12**
- > Et plus!

Calendrier des séances du conseil municipal

7 et 21 novembre
5 décembre
à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
34 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : décembre 2011

Règlement sur le stationnement de nuit, en vigueur dans l'ensemble de la Ville de Drummondville

À quelques semaines du retour de la saison hivernale, il convient de faire un rappel de la réglementation en vigueur concernant le stationnement durant cette période. De façon générale, il est interdit de garer un véhicule dans les rues et les aires publiques de stationnement, entre minuit et 7 h le matin, **du 1^{er} décembre au 15 avril**.

Dispositions particulières

Le stationnement de nuit est néanmoins permis, en alternance, dans certaines rues et dans quatre aires publiques de stationnement, **moyennant l'achat d'une vignette de nuit**, au coût de 56 \$, plus taxes.

Les détenteurs de la vignette doivent alterner lorsqu'ils garent leur véhicule, soit du côté des numéros d'immeuble pairs aux dates paires et, inversement, du côté des numéros d'immeuble impairs aux dates impaires. Le principe d'alternance est également utilisé dans les aires de stationnement visées. Les panneaux de signalisation indiquent les jours et les heures où le stationnement de nuit est autorisé.

Lorsqu'un véhicule est garé avant minuit, il doit être placé du côté où le stationnement sera permis à minuit. Les rues où le stationnement de nuit est permis, avec la vignette, sont les suivantes :

- **Frontenac;**
- **Bellevue, Bérard, Holmes, des Forges et Poirier**, entre Heriot et la rivière Saint-François;
- **Heriot**, entre des Forges et Saint-Édouard;
- **Garceau et Scott**, entre du Moulin et Celanese;
- **Du Moulin**, entre Lindsay et des Écoles, puis entre Heriot et Belcourt;
- **Raimbault** (en alternance, même s'il n'y a des numéros d'immeuble que d'un seul côté).

Les quatre aires publiques avec du stationnement de nuit sont :

- **Stationnement Louis-G.-Vigneault**, rue Brock, à l'angle de Cockburn;
- **Stationnement du Centre Marcel-Dionne**, rue Cockburn, près de Dorion;
- **Stationnement Saint-Louis/Manseau**, entre les rues Saint-Louis et Manseau;
- **Stationnement Messier**, rue Saint-Louis.



La Ville de Drummondville invite les automobilistes à se conformer au règlement sur le stationnement de nuit ainsi qu'aux dispositions concernant le stationnement de nuit en alternance avec vignette, sous peine de se voir remettre un billet d'infraction.

Information : Service des communications,
819 850-1331

Achat de la vignette de nuit

La vignette de stationnement de nuit est disponible au coût de 56 \$, plus taxes, au bureau de perception de l'hôtel de ville, 415, rue Lindsay, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour être valide, la vignette doit être apposée dans la partie supérieure droite du pare-brise ou immédiatement sous la bande teintée.

Aux détenteurs de permis de stationnement de résidents

La vignette amovible doit, lorsque le véhicule automobile est laissé dans un espace réservé aux détenteurs de vignettes, être accrochée au rétroviseur du véhicule de manière à ce que le numéro de la vignette ainsi que la description du terrain de stationnement pour lequel elle est émise soient facilement visibles par le pare-brise du véhicule.

Information concernant la vignette de nuit : Service de perception, 819 478-6567

Abris d'autos temporaires

L'installation d'un abri d'auto temporaire est permise sur le territoire de la ville, **entre le 15 octobre et le 15 avril** (1^{er} avril dans le secteur de Saint-Joachim). Certaines normes et conditions régissent l'installation d'un abri temporaire. Avant d'installer le vôtre, prenez soin de faire les vérifications qui s'imposent auprès de la Division permis et inspection, en composant le 819 478-6571.



Fruit d'un partenariat entre la Ville, la Commission scolaire et le Cégep

Le parc sportif Marchand est inauguré

Profitant de la tenue d'un match de football opposant les Voltigeurs du Cégep de Drummondville au Noir et Or du Collège de Valleyfield, la Ville de Drummondville, la Commission scolaire des Chênes et le Cégep de Drummondville ont récemment officialisé l'ouverture du nouveau parc sportif Marchand.

À cette occasion, des représentants des disciplines sportives qui seront pratiquées au parc sportif Marchand (football, soccer et athlétisme) ont pu faire la démonstration des différentes facettes de l'utilisation du site et, du même coup, saluer les partenaires et organisations impliqués dans le projet.

Investissement majeur... retombées majeures!

Le parc sportif Marchand, c'est un investissement de près de 2,4 M\$, qui a bénéficié de subventions totalisant 1,2 M\$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et du gouvernement du Canada, dans le cadre du programme Infrastructures de loisirs Canada et du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. L'autre moitié du financement provient des trois partenaires locaux, à savoir la Ville, la Commission scolaire et le Cégep, à raison d'environ 400 000 \$ chacun.

Les élèves et équipes des écoles primaires et secondaires, du Cégep et d'associations sportives peuvent déjà bénéficier de ces installations de haut calibre. Conçu pour le football et le soccer en raison de sa surface synthétique, le parc sportif Marchand est aussi doté d'une piste d'athlétisme de huit couloirs, d'aires de sauts et de lancers, d'un bâtiment de services, d'un tableau indicateur et d'un système d'éclairage qui permettront

l'utilisation maximale du site.

« La Ville de Drummondville a beaucoup investi ces dernières années pour doter la communauté d'infrastructures et d'équipements sportifs de grande qualité. Ce projet s'inscrit donc dans la continuité et vient combler un besoin. Le partenariat qu'il a suscité mérite d'être souligné puisqu'il témoigne de la concertation qui anime notre milieu et profite à toute la population », a déclaré la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras.

La présidente de la Commission scolaire, M^{me} Jeanne-Mance Paul, a pour sa part indiqué : « À l'heure où nous devons, plus que jamais, mettre de l'avant des initiatives favorisant les saines habitudes de vie et la persévérance scolaire, nous avons uni nos forces pour offrir aux gens d'ici un site magnifique, où ils pourront se dépasser et atteindre de nouveaux sommets. En tant que maître d'œuvre, la Commission scolaire est fière d'avoir consenti un de ses terrains à la réalisation du projet ».

La présidente du conseil d'administration du Cégep de Drummondville, M^e Annie Durocher, espère de son côté que de nouvelles collaborations du genre pourront se

concrétiser à l'avenir. Selon elle, l'optimisation des ressources représente la clé du développement.

Il va sans dire que les trois partenaires ont remercié les gouvernements du Canada et du Québec pour leur apport dans ce projet. Tous s'entendent pour affirmer que leur contribution a été déterminante et qu'il y a lieu de se réjouir de l'intérêt qui entoure l'arrivée de ces nouvelles installations pour Drummondville et la région. À n'en point douter, le parc sportif Marchand est appelé à devenir une plaque tournante pour la tenue de nombreux événements sportifs mémorables au Centre-du-Québec.



Des athlètes représentant les différentes disciplines sportives qui seront pratiquées au parc sportif Marchand ont pris part à son inauguration. Ils entourent M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, M^{me} Jeanne-Mance Paul, présidente de la Commission scolaire des Chênes, et M^e Annie Durocher, présidente du conseil d'administration du Cégep de Drummondville. Photo : Ghyslain Bergeron

Pistes cyclables : un mois de plus!

La Ville de Drummondville informe la population que les pistes cyclables seront dorénavant « ouvertes » un mois de plus, soit **jusqu'au 15 novembre**. Ainsi en a décidé le conseil municipal en adoptant une résolution à cet effet.



Certains panneaux d'affichage peuvent encore indiquer la date du 15 octobre, mais ceux-ci seront modifiés sous peu pour tenir compte des nouvelles dispositions en vigueur.

Les reconnaissez-vous?

Avis aux amateurs d'histoire, aux chercheurs et aux curieux : la Société d'histoire de Drummond (SHD) s'est dotée d'un nouvel outil de diffusion, soit un site internet aussi complet qu'interactif! Il fallait attendre quelques années avant de réunir tous les ingrédients nécessaires à la conception d'un site web pouvant rehausser la perception que l'on se fait habituellement des sociétés d'histoire. L'organisme bénéficie maintenant d'une excellente vitrine dédiée à l'histoire de sa région et à la promotion de ses propres réalisations, en plus de mettre en ligne des documents d'archives où le regroupement de chroniques et de recherches menées par des historiens locaux seront désormais à portée de main. Puisque de nombreuses photos conservées à la Société d'histoire sont malheureusement dépourvues d'informations et toujours en quête d'identité, la SHD invite la population à naviguer sur son nouveau site internet et à mettre leur mémoire à l'épreuve! Aidez la SHD à identifier les gens, les lieux et l'époque illustrés sur ces documents est une façon pour vous de participer à l'histoire...



PHASE 3 de 3

Travaux d'infrastructures et d'embellissement de la rue Lindsay

De la mi-octobre à la fin décembre 2011 L'aménagement paysager se fera dès 2012
mais n'entraînera pas de fermetures de rues majeures

mon espace de vie, mon centre-ville!



CONCOURS «Pendant les travaux, je gagne à visiter mon centre-ville!» **CONCOURS**

Un certificat-cadeau de **200\$ à gagner** chaque mois ! *

Visitez et notez l'indice du mois chez les commerçants participants qui sont situés sur la rue Lindsay entre St-Georges et la voie ferrée et déposez votre coupon de participation dans la boîte prévue à cet effet. Vous pouvez également participer par internet sur le site www.ville.drummondville.qc.ca

*Détails en magasin et sur le site internet **AUCUN ACHAT REQUIS**

PRÉNOM : _____

NOM : _____

TÉLÉPHONE : () _____

ÂGE : _____

DATE (JJ/MM/AA) : ____ / ____ / ____

COMMERCE VISITÉ : _____

INDICE DU MOIS : _____

QUESTION D'HABILITÉ : (2 X 100) - 50 = _____

AUCUN ACHAT REQUIS

Reglements disponibles sur le site internet www.ville.drummondville.qc.ca ou en magasin

TRAVAUX LINDSAY
819 850-1346
lundi au vendredi de 8h30 à 16h30



travauxlindsay@ville.drummondville.qc.ca
[facebook.com/commissariataucommerce](https://www.facebook.com/commissariataucommerce)



La Maison des arts dévoile tout son charme!

Fruit d'une mobilisation exceptionnelle et du travail acharné de nombreux « acteurs », la Maison des arts Desjardins Drummondville s'anime. Ce haut lieu de culture a été officiellement inauguré le mois dernier, en présence de nombreux dignitaires et de centaines de spectateurs venus vivre cette page de l'histoire drummondvilloise.

L'Orchestre symphonique de Drummondville aura eu le privilège d'inaugurer la nouvelle scène, entouré de grands noms de la chanson tels le ténor Marc Hervieux et la soprano Marie-Josée Lord. Les pianistes Alexandre Savard et Serhiy Salov ont, quant à eux, pu mettre en valeur le nouveau piano de concert Fazioli, le seul piano du genre au Canada.

Le projet, d'une valeur de 22 M\$, a été réalisé grâce à de nombreux partenaires financiers et donateurs. La contribution du gouvernement du Canada, de l'ordre de 6,2 M\$, provient du Fonds de stimulation de l'infrastructure, lequel fait partie du Plan d'action économique du Canada. Celle du gouvernement du Québec, de près de 6,3 M\$, est issue du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en vertu du Plan québécois des infrastructures. La Ville de Drummondville a injecté une somme de 7,7 M\$ dans le projet, la Corporation de la Maison des arts Desjardins Drummondville a investi 700 000 \$ tandis que la campagne de financement a permis de récolter 2,7 M\$.

L'édifice, construit en 1966 et auparavant connu sous le nom de Centre culturel, a été entièrement revu, poli, embelli et mis au goût du jour.

Parmi les charmes de la Maison des arts, le foyer principal de l'édifice, nommé l'Espace Soprema, a été pensé pour accueillir un grand nombre de personnes. Il est vaste, chaleureux et bien éclairé. La salle Léo-Paul-Therrien offre une sonorité hors du commun et permet une ambiance intime. Le nouvel emplacement de la galerie d'art, dont l'humidité et la température sont contrôlées, permet quant à lui une programmation plus relevée.

L'œuvre d'art installée à l'avant du bâtiment s'intègre parfaitement au décor et à l'architecture de la Maison des arts Desjardins Drummondville. Création de l'artiste Pierre Tessier, *Momentum* est composée de cinq formes en acier inoxydable, sobres et regroupées dans un cercle, émergeant dans un même mouvement. La sculpture est moderne, originale et témoigne du dynamisme de la communauté (voir autre texte et photo à la page 12).



De gauche à droite, M. Roland Janelle, directeur général de la Corporation de la Maison des arts Desjardins Drummondville, M^{me} Monique F. Leroux, présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, M. Christian Paradis, ministre fédéral de l'Industrie et ministre d'État à l'Agriculture, M^{me} Marguerite Blais, ministre provinciale responsable des Aînés, et M. Gérald Blais, président de la Corporation de la Maison des arts Desjardins Drummondville.

La Maison des arts Desjardins Drummondville procurera à la Ville de Drummondville un rayonnement culturel et économique d'envergure. Elle deviendra une référence sur le plan architectural et acoustique digne des plus prestigieuses salles de spectacle.

Le Code de conduite des aides à la mobilité motorisée (AMM) vaut à Drummondville une nouvelle reconnaissance

Lors d'un récent colloque tenu à Sherbrooke, le Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) a décerné ses prix d'excellence et ses mentions de mérite pour mettre en valeur plusieurs réalisations de ses municipalités membres. Drummondville figure parmi les municipalités honorées, ayant obtenu un mérite pour l'élaboration de son Code de conduite des aides à la mobilité motorisée (AMM). Le Code s'adresse aux utilisateurs d'AMM qui circulent sur la voie publique. Il vise à augmenter la sécurité de ces personnes et à assurer une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers de la route.

Les membres du jury du RQVVS ont évalué les candidatures en fonction des éléments suivants :

- Rôle actif joué par la municipalité;
- Participation des citoyens;
- Concertation et partenariat;
- Réponse aux besoins du milieu et originalité ou caractère novateur;
- Analyse du projet en rapport avec le développement durable.



M. Denis Lapointe, président du conseil d'administration du Réseau québécois de villes et villages en santé, remet une toile du peintre Pierre Jeanson à M^{me} Sylvie Allie, agente, politique et programme communautaire à la Ville de Drummondville, et à M. Alain Martel, conseiller municipal.

Pour souligner l'obtention de cette mention de mérite, une toile du peintre sherbrookoise Pierre Jeanson a été remise à la Ville de Drummondville.

Il est à noter que les représentants de la Ville ont présenté le Code de conduite des AMM au « Salon de l'intelligence collective » qui se déroulait à l'occasion du colloque RQVVS. Cette initiative a suscité beaucoup d'intérêt chez les nombreux participants.

Le prix obtenu pour le Code de conduite des AMM vient s'ajouter à celui que Drummondville avait décroché en mai dernier lors des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dans le cadre du mérite Ovation municipale, catégorie *Sécurité publique*.

Soyons fiers de nos réalisations!

Développement durable et environnement

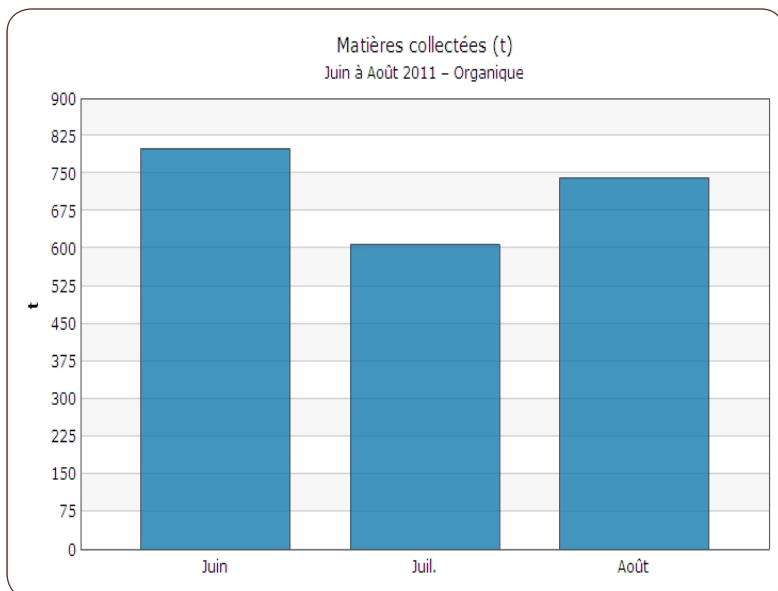
À l'automne, la mode est au brun!

À l'automne, les résidus verts, particulièrement les feuilles, sont plus abondants qu'en période estivale. Le bac brun devient un incontournable pour vous départir des feuilles mortes. Envoyées au centre de traitement de Fafard et frères de Saint-Bonaventure, les feuilles seront transformées en compost, au lieu de se dégrader dans un site d'enfouissement. Le bac gris est donc à éviter pour disposer de vos feuilles. Vous avez un surplus? Votre bac brun est plein? Les collectes spéciales de feuilles mortes auront lieu à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre, selon votre secteur de résidence. Ces feuilles seront également acheminées au centre de compostage. Vérifiez le *Calendrier des collectes 2011-2012* de la Ville de Drummondville afin de connaître les dates exactes de collecte. De plus, n'hésitez pas à laisser quelques feuilles mortes dans vos plates-bandes afin de les utiliser comme paillis.



Collecte des matières organiques Les premiers mois sont concluants

La livraison des bacs bruns dès la fin du mois de mars dernier explique en partie la quantité impressionnante de matières organiques collectées en juin. Les citoyens ayant reçu leur bac brun avant la première collecte ont pu accumuler la matière et remplir celui-ci avant le début du programme. La première collecte a généré près du double de la matière amassée en moyenne lors d'une collecte hebdomadaire normale. Une hausse est prévisible en octobre et en novembre avec la présence des feuilles mortes. Au total, à la fin des trois premiers mois de collecte des bacs bruns, 2141 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'enfouissement, ce qui représente 30,3 kilogrammes par personne.



Changement de la fréquence de collecte du bac brun

Avec la venue de la saison froide, la collecte des bacs bruns change de fréquence. Cette mesure est justifiée par la diminution des résidus verts à l'approche de l'hiver. Ainsi, pour les mois de novembre et de décembre, le bac brun sera collecté aux deux semaines, en suivant les périodes indiquées dans le *Calendrier des collectes 2011-2012*. Vous pouvez également consulter la version électronique de ce document au www.ville.drummondville.qc.ca ou communiquer avec le Service du développement durable et de l'environnement au 819 477-5937.



Rappel des trucs et astuces pour l'utilisation du bac brun



On veut connaître votre opinion

La Ville de Drummond mène présentement un sondage auprès de la population concernant le programme de collecte des matières organiques (voir encadré à la page suivante). Participez-y!



La Ville de Drummondville désire connaître votre opinion, par la voie d'un sondage, concernant le nouveau **programme de collecte des matières organiques** (bac brun) implanté sur son territoire depuis juin 2011.

C'est dans cet esprit que nous demandons quelques minutes de votre temps pour répondre à nos questions à l'adresse suivante : **www.ville.drummondville.qc.ca**.

Vous n'avez qu'à cliquer sur le bandeau **Info Bac brun – Sondage**, à gauche de l'écran sur la page d'accueil. Merci!

Note : Si vous désirez avoir une copie papier du sondage afin de nous faire part de votre opinion à ce sujet, vous n'avez qu'à communiquer avec le Service du développement durable et de l'environnement au 819 477-5937.

En ville sans ma voiture De nombreuses entreprises relèvent le défi!

En septembre dernier, lors de la journée internationale *En ville sans ma voiture*, 55 entreprises drummondvilloises ont participé au Défi entreprise en invitant leurs employés à utiliser des modes de transport « durables » en remplacement de l'automobile en solitaire. Ce défi a été lancé par la Ville de Drummondville, en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ).

Parmi les entreprises participantes, quatre ont su se démarquer en mobilisant de nombreux employés ou en s'engageant dans des actions concrètes, soit Alpha Assurances, le Collège Saint-Bernard, L'Union-Vie et Partance. C'est Alpha Assurances qui a obtenu le meilleur pointage et qui a ainsi remporté le Défi entreprise. Cette firme aménagera, au cours des prochains mois, un stationnement sécuritaire pour vélos, adoptera une politique interne favorisant l'utilisation du transport alternatif et offrira de l'information aux employés, notamment en ce qui concerne le plan de transport personnalisé offert par le CRECQ.

« Alpha Assurances est fière d'avoir participé à la journée *En ville sans ma voiture* et remercie ses employés d'avoir répondu avec autant d'enthousiasme à l'invitation qui leur a été lancée. Le développement durable et la qualité de vie des individus dans leur communauté font partie des préoccupations d'Alpha », mentionne M^{me} Geneviève Verrier, vice-présidente exécutive et chef des opérations.

La Ville de Drummondville et le CRECQ félicitent l'ensemble des organisations participantes. Ils invitent d'ailleurs les entreprises, institutions et autres organisations à poursuivre leurs actions en faveur des transports durables. En effet, plusieurs outils et services seront offerts aux employeurs par le CRECQ durant la prochaine



De gauche à droite, M^{me} Geneviève Verrier, vice-présidente exécutive et chef des opérations d'Alpha Assurances, M^{me} Isabelle Marquis, conseillère municipale à la Ville de Drummondville, et M. Éric Perreault, représentant du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

année pour les aider à améliorer l'efficacité des déplacements de leurs employés. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter le www.crecq.qc.ca.

La campagne *En ville sans ma voiture* a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Ville de Drummondville et du CRECQ. Les organisateurs remercient également Médias Transcontinental et le Commissariat au commerce pour leur précieuse collaboration.



Arrêtons-nous... pour faire le point

Le comité de circulation de la Ville de Drummondville reçoit plusieurs demandes de citoyens pour faire ajouter des arrêts toutes directions, et ce, dans le but d'obtenir un ralentissement de la circulation ou d'augmenter la sécurité à une intersection.

Dans un premier temps, il est important de mentionner que, selon les normes du ministère des Transports du Québec, le panneau « arrêt » ne doit pas être utilisé à la seule fin de faire ralentir la circulation. Il a été conçu comme moyen d'attribuer la priorité à un courant de circulation donné à un carrefour.

Selon les études effectuées dans plusieurs grandes villes canadiennes et américaines, les panneaux d'arrêt utilisés comme mesure de modération de la circulation peuvent être inefficaces et créer des problèmes de respect de la signalisation.

Toujours selon les études, la mise en place de ces panneaux diminue la vitesse uniquement sur quelques dizaines de mètres de part et d'autre de l'intersection et la plupart des conducteurs accélèrent à nouveau à leur vitesse originale ou à une vitesse plus élevée pour rattraper le temps perdu. Dans certains cas, le nombre total d'accidents avait même augmenté. Il est donc important de ne pas multiplier les panneaux d'arrêt, car l'installation non justifiée de ceux-ci crée une irritation chez les conducteurs, ce qui encourage la désobéissance au panneau et peut créer un faux sentiment de sécurité, tant chez les conducteurs que chez les piétons.

En conclusion, les panneaux de circulation ne sont pas installés au hasard. Les critères établis par le ministère des Transports concernant leur implantation ont été étudiés pour assurer la sécurité de tous. À nous maintenant de les respecter!



Le mot de la Sûreté du Québec



L'HALLOWEEN APPROCHE!

La grande fête de l'Halloween nous fera encore rigoler par le défilement dans les rues de la MRC de Drummondville de ces petits costumés avec plein d'originalité.

Les enfants pourront circuler en toute sécurité grâce à l'encadrement effectué par :

- ☞ Les policiers et policières de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummondville;
- ☞ Le personnel des services de sécurité incendie de Drummondville et des municipalités environnantes;
- ☞ Les membres de la Gendarmerie royale du Canada, division de Drummondville;
- ☞ Les bénévoles du Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ);
- ☞ Les ambulanciers et ambulancières de Drummondville;
- ☞ Les étudiants et étudiantes en techniques policières du Collège Ellis.



les secteurs ciblés de la ville ainsi que dans les villages pour assurer la sécurité des jeunes enfants qui sillonneront les rues. Comme par les années passées, des visites seront effectuées dans les écoles primaires afin de prodiguer des conseils aux jeunes.

Le lundi 31 octobre, la patrouille débutera à **16 h** pour se terminer à **20 h**. Les partenaires et collaborateurs invitent la population à respecter cette date pour le porte-à-porte des enfants. Les enfants costumés pourront ainsi bénéficier d'un encadrement sécuritaire afin de vivre une fête amusante.

Nous remercions les divers collaborateurs qui s'unissent pour faire de cette activité un franc succès.

Votre haie est-elle réglementaire?

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

Les haies de cèdres et autres types d'arbustes représentent un problème courant sur le territoire de la ville de Drummondville. Les haies sont souvent source de nuisance par leur empiètement sur les trottoirs ou par la diminution de la visibilité qu'elles engendrent sur la signalisation routière. D'ailleurs, les haies de végétaux sont soumises au règlement de zonage applicable dans chacun des secteurs du territoire drummondvillois. De plus, quand ces arbustes débordent sur la voie publique, ils sont parfois endommagés par la machinerie d'entretien et par l'épandage de sel. Pour des

trottoirs sécuritaires, une signalisation bien visible et des arbustes en santé, respectez la réglementation. Pour toute information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 478-6571.

Les bons végétaux... aux bons endroits!

Renseignez-vous sur les caractéristiques du type de conifère ou d'arbuste que vous désirez planter. Pour vous assurer d'un choix judicieux, faites appel à un entrepreneur paysager qualifié pour vous conseiller. Les bons végétaux... aux bons endroits!





Des informations de votre Service de sécurité incendie



Méfiez-vous de...



La négligence et le facteur humain expliquent la majorité des incendies dans les résidences. Les trois plus grandes sources de ces sinistres sont **les feux de cuisson, les articles pour fumeurs et la mauvaise utilisation des appareils de combustion.**

Les feux de cuisson sont la première cause d'incendie (près de 40 %*)

Consignes de sécurité dans la cuisine

- Ne jamais chauffer d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utiliser plutôt une friteuse thermostatique.
- Utiliser un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Conserver les articles combustibles loin des éléments chauffants.
- Garder les mitaines de four et un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, s'assurer qu'il peut le couvrir en totalité.
- Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
- Éloigner les enfants et les animaux des appareils de cuisson lorsqu'ils sont allumés.
- Porter des vêtements ajustés. Éviter les manches longues et amples qui peuvent prendre feu.
- Garder un extincteur portatif à l'entrée de la cuisine et s'assurer qu'il soit accessible.



Que faire en cas de feu de cuisson?

- Ne jamais déplacer un récipient dont le contenu est en flammes.
- Placer un couvercle de dimension appropriée sur le récipient pour étouffer le feu. Si possible, utiliser une mitaine de four afin d'éviter les brûlures.
- Ne **jamais** éteindre un feu de cuisson avec de l'eau.
- Fermer les éléments chauffants, même ceux du four.
- Fermer la hotte de cuisine.
- Appeler les pompiers, même si le feu semble éteint.

Les articles pour fumeurs représentent 25 %* des causes d'incendie dans les résidences

Conseils généraux

- Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier.
- Utiliser des cendriers sécuritaires. La cigarette ne devrait pas basculer du cendrier.

- Ne jamais déposer un cendrier sur une surface instable, comme le bras d'un fauteuil.
- Vérifier les coussins du canapé et ranger tous les articles pour fumeurs en lieu sûr avant de sortir, d'aller au lit ou lorsque des amis fumeurs quittent la maison.
- Ne jamais fumer au lit.
- Ne pas fumer si l'on a pris de l'alcool, des médicaments ou de la drogue, car, en étant moins alerte, on risque de s'endormir.
- Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle. Utiliser un contenant métallique.
- Ne jamais fumer dans une pièce pouvant contenir des produits inflammables ou des solvants.



Conseils aux parents

- Ranger toujours les briquets et les allumettes hors de la vue et de la portée des enfants.
- Enseigner aux jeunes à ne pas jouer avec des allumettes et des briquets. Leur apprendre à avertir un adulte lorsqu'ils trouvent un de ces objets.

Une mauvaise utilisation des appareils de combustion est à l'origine de 25 %* des feux

Des professionnels pour l'installation et l'inspection

- Acheter un appareil qui présente une preuve d'homologation par un organisme reconnu comme ULC ou CSA.
- Faire installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Faire inspecter l'appareil et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel.

Le ramonage pour éliminer la créosote

- Faire ramoner la cheminée par un professionnel au moins une fois par an ou plus, selon l'utilisation de votre appareil.
- Ne pas mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote.
- Utiliser du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûler du bois fendu en bûches de petite taille. Elles se consumeront plus proprement et créeront moins de créosote.

- Faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.
- Éviter d'utiliser les bûches ou les additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote, alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Du bon bois, bien entreposé

- Choisir du bois bien sec qui présente de larges fissures aux extrémités.
- Entreposer les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- Couvrir les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.
- Entrer seulement quelques bûches à la fois. Les conserver loin du foyer ou du poêle à bois.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire

- Ne pas brûler de bois traité ou peint, de plastique ou d'autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de créosote et peuvent vous intoxiquer.
- Ne pas utiliser d'essence ou de kérosène pour démarrer un feu.
- Cesser l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Toujours utiliser le pare-étincelle lorsqu'on brûle du bois.
- Ne pas suspendre d'objets à l'âtre et éloigner les objets combustibles de l'appareil.
- S'assurer que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil sont non combustibles.
- S'assurer que la maçonnerie à l'intérieur du foyer est intacte.
- S'assurer qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.
- Disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tout matériau combustible, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.



Et si le feu prenait dans la cheminée?

La procédure recommandée est de fermer la clé de celle-ci, de sortir immédiatement de la résidence et d'appeler le 9-1-1.

Note : Plusieurs informations sont tirées du site internet du ministère de la Sécurité publique du Québec.

** Statistiques du Service de sécurité incendie de Drummondville, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010*

Le 6 novembre, soyez pile à l'heure... Vérifiez vos avertisseurs !

Programme de soutien aux athlètes d'élite

La Ville souligne l'excellence de 24 athlètes drummondvillois

De nouveau cette année, le Programme de soutien aux athlètes d'élite de la Ville de Drummondville a fait des heureux. La remise officielle des bourses a réuni plusieurs récipiendaires ainsi que leurs parents le 20 septembre dernier à l'hôtel de ville.

M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, et M. Roberto Léveillé, conseiller municipal et président du comité des sports, du plein air et de l'activité physique, ont profité de l'occasion pour féliciter les jeunes et pour rappeler que la Ville de Drummondville fait tout en son possible pour soutenir ses athlètes. « Le nouveau Complexe sportif en est une preuve tangible et nous continuerons de fournir les efforts pour permettre aux jeunes athlètes d'évoluer au sein de leur discipline et ainsi de continuer à nous faire honneur sur les podiums », a précisé M^{me} Ruest Jutras.

Les boursiers 2011

Le groupe d'athlètes qui se partage les 10 000 \$ du Programme de soutien aux athlètes d'élite cette année inclut Vincent Lavoie (tumbling, 1500 \$), Catherine Dauplaise (tennis de table, 600 \$), Valérie Bergeron (patinage artistique, 500 \$), Isabelle Carrier (patinage de vitesse, 500 \$), Jeanne Fafard (tumbling, 500 \$), Vincent-Olivier Han (patinage artistique, 500 \$),

Gaby Malenfant (BMX, 500 \$), Vincent Émond-Rousseau (tennis de table, 500 \$), Guillaume Pomerleau (gymnastique, 500 \$), Myriam Michaud (natation, 400 \$), Claudia Paquet (patinage artistique, 400 \$), Myriane Plante (tennis de table, 400 \$), Raphaël Hébert (football et handball, 300 \$), Kevin Lampron (BMX, 300 \$), Frédéric Lévesque (BMX, 300 \$), Yannick Morin-Plante (football, 300 \$), Maxime Thétreaud (badminton, 300 \$), Émylianne Vallières (patinage artistique, 300 \$), Nathan Blanchard (tennis, 250 \$), Alicia Côté (tennis de table, 250 \$), Akélie Fortin (tennis, 250 \$), Sarah-Maude Goulet (gymnastique, 250 \$), India Lafond (natation, 200 \$) et Léane Lampron (BMX, 200 \$).

Le comité responsable d'analyser les dossiers qui ont été soumis dans le cadre du Programme de soutien aux athlètes d'élite était composé de M^{me} Carolyne Marcoux et MM. Roger Labonté et Daniel Beaulac, tous trois du Drummondville Olympique, de M. Roberto Léveillé, conseiller municipal et président du comité des sports, du plein air et de l'activité physique, de M. André Paquet, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Drummondville, de M. Mario Lachapelle, coordonnateur sportif du Cégep de Drummondville, et de M. Jonathan Habashi, journaliste à *L'Express*.



Les récipiendaires des bourses, accompagnés de M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, et de M. Roberto Léveillé, conseiller municipal et président du comité des sports, du plein air et de l'activité physique de la Ville. (photo de gauche : Sonia Collard/photo du bas : Ghyslain Bergeron)



Patinage familial

CENTRE MARCEL-DIONNE

300, rue Cockburn
(entrée du stationnement arrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût
Lundi	10 h à 11 h 30	Gratuit
Mardi	10 h à 11 h 30	
Mercredi	10 h à 11 h 30	
Jeudi	10 h à 11 h 30	
Jusqu'au 12 avril 2012		

Congés scolaires

Date	Heure	Coût
11 et 25 novembre 2011 9 décembre 2011 27 janvier 2012 10 et 24 février 2012 23 mars 2012 6 avril 2012	13 h 15 à 14 h 30	Gratuit

OLYMPIA YVAN-COURNOYER

1145, boulevard Jean-de-Brébeuf
(près de l'école secondaire La Poudrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût	
		Carte accès-loisirs	
		avec	sans
Samedi	19 h à 20 h 30	1 \$ enfant	3 \$ enfant
		2 \$ adulte	4 \$ adulte
Dimanche	13 h 45 à 15 h 15	1 \$ enfant	3 \$ enfant
		2 \$ adulte	4 \$ adulte
Jusqu'au 1 ^{er} avril 2012			

SÉANCES ANNULÉES

AU CENTRE MARCEL-DIONNE

- Le 22 décembre 2011
- Les 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 et 16 janvier 2012 (Tournoi Midget)

À L'OLYMPIA YVAN-COURNOYER

- Les 24, 25 et 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012
- Les 7 et 8 janvier 2012 (Tournoi Midget)
- Les 21 et 22 janvier 2012 (Compétition de patinage de vitesse)
- Les 18 et 19 février 2012 (Tournoi SPAX)
- Les 3 et 4 mars 2012 (Tournoi Novice/Atome)

SEMAINE DE RELÂCHE – CENTRE MARCEL-DIONNE

- Patinage du 5 au 8 mars 2012, de 13 h à 15 h

Le **premier dimanche** de chaque mois, la séance de patinage est **gratuite** pour les personnes ayant leur **carte Accès-loisirs**.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité lors de compétitions ou de tournois.

Pour plus de renseignements concernant les heures de patinage familial ou pour une location de glace au Centre Marcel-Dionne ou à l'Olympia Yvan-Cournoyer, composez le 819 478-6574.

Nouveaux immigrants reçus à l'hôtel de ville

Le 5 octobre dernier, à l'occasion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, la Ville de Drummondville a organisé une cérémonie d'accueil aux personnes immigrantes récemment installées.

Plus de 80 personnes représentant une quinzaine de pays ont accepté cette invitation. La rencontre s'est déroulée en français, mais l'allocution de la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras, a été traduite en arabe et en espagnol, permettant ainsi à tous de bien comprendre le message qui leur était destiné.

Il est clairement ressorti de cette rencontre que l'intégration au marché du travail est un axe essentiel pour développer le réseau social qui maintiendra bien vivant le désir de demeurer à Drummondville.

À la fin de la cérémonie officielle, plusieurs des invités ont pu profiter de la disponibilité de M^{me} Ruest Jutras pour se faire photographier à ses côtés. Ce geste, en apparence anodin, prend une signification particulière dans le contexte où, souvent, les autorités politiques des pays de ces nouveaux Drummondvillois sont inaccessibles et où les rouages démocratiques ne sont pas toujours au rendez-vous.

L'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes sont des axes de croissance importants pour la Ville de Drummondville, car, comme partout au Québec, les personnes venant d'autres pays apporteront de plus en plus une contribution importante au développement de la ville.



M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, ainsi que MM. Yves Grondin et Alain Martel, conseillers municipaux, sont ici entourés de personnes immigrantes arrivées depuis peu à Drummondville.

Agente de développement à l'immigration et à la culture

Grâce à une entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le Service des arts, de la culture et de l'immigration de la Ville de Drummondville compte depuis peu sur une agente de développement, M^{me} Hélène Laroche.

Celle-ci sera d'abord attachée aux dossiers touchant l'immigration. Elle fera le pont entre la Ville et les différents intervenants du milieu œuvrant dans cette sphère d'activité. Elle secondera aussi la directrice du Service, M^{me} Danielle Dufresne, dans différents projets culturels. Vous pouvez joindre le Service des arts, de la culture et de l'immigration au 819 850-1327 ou à artsetculture@ville.drummondville.qc.ca.



Nos centres communautaires et de loisir... en bref

Centre communautaire Saint-Charles (819 477-4530)

Le projet de rénovation et d'agrandissement est en cours. Pour 100 \$, vous pouvez acheter une brique qui sera identifiée à votre nom ou à celui de votre entreprise dans le hall d'entrée. Cette campagne de financement se déroule jusqu'au 1^{er} décembre.

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (819 477-4324 ou 819 477-4475)

Tu as entre 15 et 17 ans et tu veux un emploi l'été prochain? Inscris-toi à la formation qui débute le 25 novembre prochain et tu auras la possibilité d'être sélectionné pour un emploi à l'été 2012. Les journées de formation sont les vendredis de congé scolaire, de 9 h à 16 h. Coût : 35 \$

Le Transit

Situé au 114, 11^e Avenue, Le Transit est « la » place des 11 et 17 ans! Sports au gymnase ou activités dans une salle uniquement pour les ados. Viens rencontrer l'animateur et voir sur place tout ce que tu peux faire! Heures d'ouverture : jeudi de 16 h à 22 h, vendredi de 16 h à 22 h et samedi de 13 h à 22 h

Animation pour les enfants de 5 à 12 ans

Jusqu'au 3 décembre, viens t'amuser et te faire de nouveaux amis tous les samedis matin! Plusieurs activités sont proposées : science, sport, improvisation, plein air, cuisine, création

artistique, danse, jeux collectifs, etc. Coût : 7 \$ par semaine (sur réservation, une semaine à l'avance)

Billets Opti-voyages

Nous avons 75 billets à vendre, au coût de 100 \$ chacun, afin d'amasser des fonds pour notre programme d'accompagnement pour les enfants handicapés. Merci de votre encouragement!

Centre communautaire et de loisirs Claude-Nault (819 479-8686)

Le 13 décembre, voyage à Montréal pour assister à un match opposant le Canadien aux Islanders de New York. Le coût est de 95 \$ (rafraichissements fournis dans l'autobus). De plus, nous remettrons à chaque participant un billet pour visiter le Temple de la renommée du hockey. Faites vite, places limitées!

Centre de loisirs Saint-Joseph (819 477-0484)

Différents cours offerts cet automne au laboratoire du Centre : *Initiation aux ordinateurs*, *Comment réparer son ordinateur*, *Comment nettoyer son ordinateur* et *Initiation à Hotmail*. Local accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Activités pour les 8 à 18 ans

Entraînement/mise en forme, ateliers de cuisine, ateliers de création, jeux d'échec et de tennis de table, etc. Ouvert 7 jours sur 7, carte de membre obligatoire (5 \$)

Bibliothèque Côme-Saint-Germain

EXPOSITIONS

Jusqu'au 31 octobre

Photographies sur Drummondville, par Bertrand Riverin

Jusqu'au 5 novembre

Les traditions mexicaines sur la mort, par le Regroupement interculturel de Drummondville

ACTIVITÉS

Bout'chou litou

Activité d'animation pour les 18 mois à 3 ans, le dimanche 6 novembre, à 9 h 45 et à 11 h



Heure du conte régulière (pour les 3 à 6 ans)

Le dernier mercredi du mois, soit les 26 octobre et 30 novembre, à 9 h 30 et 13 h 45

Heure du conte en pyjama (pour les 3 à 6 ans)

Les deux derniers vendredis du mois, soit les 28 octobre et les 18 et 25 novembre, à 18 h 30

Animation interculturelle

Dégustations de bouchées typiques de différentes régions du monde, le samedi 5 novembre, de 13 h 30 à 15 h. En plus de leur cuisine, les participants de différents pays vous présenteront leur culture et leurs coutumes. C'est gratuit et ouvert à toute la famille.

Pour inscription aux diverses activités au programme : 819 474-8882



Grande vente annuelle de la Bibliothèque municipale le dimanche 30 octobre, de 10 h à 16 h, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse.

Fini les sacs de plastique

L'équipe de la Bibliothèque municipale Côme-Saint-Germain vous rappelle d'apporter votre sac récupérable afin de protéger votre précieuse lecture! En effet, depuis quelques semaines déjà, la Bibliothèque ne fournit plus de sacs de plastique à sa clientèle. Un petit geste pour notre environnement!

Quand art se conjugue avec architecture



Deux projets majeurs d'infrastructure, soit la Maison des arts Desjardins Drummondville et le Complexe sportif Drummondville, ont été récemment inaugurés et rendus disponibles à la population.

Dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux, la Ville de Drummondville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ont lancé deux concours afin de sélectionner les œuvres les plus signifiantes, les plus originales et les plus actuelles d'un point de vue artistique et esthétique.

L'œuvre retenue pour la Maison des arts Desjardins Drummondville a pour titre *Momentum* et est signée par Pierre Tessier. Bien connu dans

Les deux créations mises en évidence, soit Momentum de Pierre Tessier à la Maison des arts Desjardins Drummondville et H deux eaux de Pierre Fournier au Complexe sportif Drummondville.

le milieu drummondvillois et partout au Québec, ce sculpteur a créé une pièce unique, de conception contemporaine et démontrant le dynamisme qui se dégage du bâtiment. Cinq éléments en acier inoxydable produisent un mouvement dynamique dans un élan dirigé et en élévation, sans angle droit, avec des courbes harmonieuses et des formes simples. Elle est mise en valeur grâce à un concept particulier d'éclairage. L'artiste souhaitait que sa sculpture reflète le projet d'une collectivité très engagée.

Quant à l'œuvre installée au Complexe sportif Drummondville, elle est de l'artiste montréalais Pierre Fournier. Elle est constituée de trois structures en aluminium de 4,5 mètres de hauteur au sommet desquelles on retrouve des formes graphiques et stylisées de dimensions variables, étalées sur environ deux mètres de longueur. Les formes nous rappellent la végétation environnante. L'ensemble bénéficie également d'un éclairage lui conférant éclat et importance.

Ces deux œuvres publiques monumentales s'ajoutent au patrimoine de la Ville de Drummondville. Nous vous invitons à les découvrir.



Maison des arts
Desjardins Drummondville

Octobre

- 23 Les Grands Explorateurs : Paris, à 19 h
- 28/29 Edgar et ses fantômes

Novembre

- 2 NEeMA
- 8 Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges
- 9 Bobby Bazini
- 10 Mario Jean
- 11 Richard Séguin
- 12 Ladies Night
- 13 Ladies Night, à 14 h
- 13 Les Grands Explorateurs : L'Ouest américain, à 19 h
- 16 Nadja
- 19 Jean-Michel Anctil
- 20 Mixmania 2, à 16 h
- 22 La Compagnie Créole
- 24 L'École des Femmes
- 25 Mike Ward
- 26 Marie-Chantal Toupin
- 27 Geneviève Gagnon, à 19 h
- 29 Fortin, Léveillée, Donato et Nasturica

Décembre

- 1^{er} Symphonie des jeunes de Drummondville, à 19 h 30
- 2 Yamato - Les tambours du Japon
- 3 André-Philippe Gagnon
- 4 Les Grands Explorateurs : Destination Tombouctou, à 19 h
- 7 Shirley Valentine

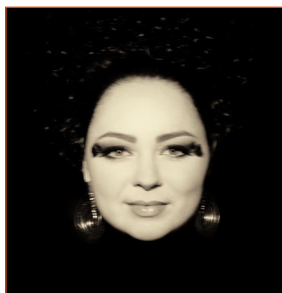
Sauf avis contraire, les spectacles sont présentés à 20 h.

Billetterie : 175, rue Ringuet
Information : 819 477-5412 ou www.artsdrummondville.com

Spectacles | Expositions



Photo : Olivier Séguin Leduc



Jusqu'au 30 octobre

Collection Desjardins

peinture, œuvres sur papier (figuration, expressionnisme, abstraction)

Entamée en 1978 dans le sillage de la construction de son siège social, la Collection Desjardins d'œuvres d'art compte aujourd'hui plus de 2000 œuvres. Environ 500 artistes de différentes notoriétés y sont représentés. Elle est essentiellement composée de tableaux ainsi que d'œuvres sur papier et montre une grande diversité thématique, technique et stylistique, tant dans des esthétiques traditionnelles que contemporaines. Le corpus d'œuvres ici présenté donne une idée de son contenu.



François Vincent,
Nathalie I à la robe Miro

Du 13 novembre au 23 décembre

David Lafrance

peinture (figuration expressionniste)

Les œuvres de David Lafrance se reconnaissent aisément à leur signature visuelle très particulière. Ses grands formats au chromatisme acidulé mettent en scène des paysages et une faune étrange, dont les activités énigmatiques ont à voir avec la culture quotidienne et les habitudes de vie des gens. À la fois euphoriques et inquiétantes, les scènes illustrées par ses tableaux peuvent être perçues comme le revers fantomatique des motivations qui nous incitent à « réussir » notre vie. Toutefois, il arrive qu'à l'instar des faux-finis, celles-ci s'avèrent beaucoup moins intéressantes après qu'elles se sont révélées être des glaciés recouvrant des supercheries, grandes et petites.